



Réunion informelle du Conseil d'administration, 8 juillet 2021

"Des partenariats adaptés au terrain" – Montrer comment développer les partenariats sur le terrain

Résumé de la deuxième séance

Contexte

Le développement de partenariats axés sur les besoins ayant une incidence réelle tant sur les recettes que sur l'impact, qui soient adaptés à la fois aux programmes du PAM et à la situation sur le terrain est un aspect central de la mise en œuvre de la Stratégie en matière de partenariat et de mobilisation de fonds auprès du secteur privé, c'est-à-dire que toute action visant à mobiliser des partenaires du secteur privé ou à renforcer les partenariats existants doit tenir compte de la vision du PAM concernant les divers domaines d'activité ainsi que des besoins recensés sur le terrain.

Que les partenariats avec le secteur privé soient locaux ou mondiaux, ils doivent répondre aux besoins recensés qui appuient le mandat et l'action du PAM sur le terrain et auxquels le secteur privé est le plus à même de répondre. La Division des partenariats privés et de la mobilisation de fonds s'efforce donc de promouvoir dans le monde entier des partenariats adaptés à la situation sur le terrain, notamment en donnant aux équipes des bureaux régionaux et des bureaux de pays du PAM les moyens, l'autonomie et l'appui qui leur permettent de collaborer avec le secteur privé de manière dynamique et efficace.

Progrès accomplis à ce jour

Afin d'encourager une collaboration efficace et d'obtenir un impact correspondant aux objectifs visés dans les plans stratégiques de pays ou les plans stratégiques de pays provisoires, le PAM a, tout au long de 2020 et au début de 2021, jeté les bases d'une relation plus solide entre le Siège et les régions en investissant dans le capital humain, en renforçant les capacités régionales et en systématisant le partage d'informations pertinentes. Les investissements réalisés ont permis de recruter du personnel spécifiquement chargé des partenariats dans les six bureaux régionaux, de créer le poste de responsable du Laboratoire des partenariats dans un bureau régional et de constituer une équipe chargée des services mondiaux pour aider à gérer les relations à long terme. Par ailleurs, un nouveau Portail des connaissances destiné aux praticiens a été lancé pour intensifier la mise en commun des connaissances et permettre d'accéder rapidement aux principales directives et aux meilleures pratiques concernant la collaboration avec le secteur privé. De nouvelles modalités de travail et de nouvelles procédures sont désormais en place pour assurer un flux régulier d'informations entre les équipes de tous les bureaux régionaux et pour prendre en compte le point de vue des bureaux régionaux et des bureaux de pays au niveau des outils et des ressources.

Points à retenir

Les éclairages apportés par les hauts responsables, les directeurs régionaux et les directeurs de pays, les référents et les praticiens du secteur privé ont permis d'élaborer un plan global d'exécution afin de renforcer la collaboration avec les bureaux régionaux et les bureaux de pays en 2021, le but étant de fournir aux collègues sur le terrain un appui sur mesure qui leur permette d'intensifier et d'optimiser localement leurs relations avec le secteur privé ainsi que d'accroître leur action de mobilisation à l'échelle mondiale et de développer les partenariats. Les trois priorités ci-après ont en particulier été définies:

Un appui sur mesure: *fournir l'appui le plus adapté pour que chaque bureau régional puisse atteindre ses objectifs*

- Recenser les besoins et les possibilités de la région (en tenant compte aussi des besoins des pays).
- Aider les praticiens à planifier leur stratégie régionale et à élaborer leurs plans de travail annuels en fonction de leurs priorités.

Communication: *faire connaître le travail accompli sur le terrain*

- En interne: veiller à faire connaître la collaboration locale avec le secteur privé.
- À l'extérieur: disposer d'un flux régulier de contenus de qualité conformes aux directives du PAM pour mobiliser des dons de particuliers, servir d'argumentaire pour la prospection de partenaires et faire mieux connaître les partenaires en des occasions et au sein d'instances importantes.

Un solide réseau de praticiens du secteur privé: *assurer une coordination efficace et structurée entre le Siège, les bureaux régionaux et les bureaux de pays et mobiliser davantage les responsables afin de développer le potentiel des régions:*

- Tirer parti des ressources de la communauté de praticiens de la Division des partenariats privés et de la mobilisation de fonds pour promouvoir les meilleures pratiques et le partage de l'expérience.
- Emporter l'adhésion des responsables en faveur de la Stratégie en matière de partenariat et de mobilisation de fonds auprès du secteur privé et des objectifs relatifs à la collaboration sur le terrain.



Réunion informelle du Conseil d'administration, 8 juillet 2021

"Des partenariats adaptés au terrain" - Montrer comment développer les partenariats sur le terrain

Résumé de la deuxième séance

Les étapes suivantes

Comme chaque région est unique en ce qui concerne le potentiel, le paysage, les préférences et les capacités du secteur privé, le PAM continuera de travailler en collaboration étroite avec chaque équipe régionale pour: i) aider à recenser les besoins sur le terrain auxquels le secteur privé est le plus à même de répondre dans le cadre de partenariats; ii) familiariser les bureaux régionaux et les bureaux de pays avec les possibilités que leur offrent les partenariats avec le secteur privé et encourager une collaboration renforcée en fonction des besoins recensés sur le terrain; iii) accompagner les bureaux régionaux et les bureaux de pays en matière de prospection, en sachant tirer parti des possibilités locales pour nouer des partenariats; et iv) faire connaître les activités menées sur le terrain et en assurer la visibilité.

Programme

Les points suivants seront abordés:

- Approche globale suivie jusqu'à présent et priorités pour 2021
- Panoramas régionaux, qui récapitulent les données principales concernant chaque bureau régional, avec des exemples
- Description du travail réalisé par le Directeur du Bureau régional de Panama, Miguel Barreto
- Discussion générale